



**Union nationale des affaires sociales  
SNTEFP-CGT**

Syndicat travail, emploi et formation professionnelle

DIRECCTE Champagne-Ardenne

[champ.elus-cgt@direccte.gouv.fr](mailto:champ.elus-cgt@direccte.gouv.fr)

**Déclaration préalable de la CGT de la Direccte Champagne Ardenne**

**au 1<sup>er</sup> CTSD – le 22 janvier 2015**

*Châlons en Champagne, le 22 janvier 2015*

Monsieur le Direccte,

C'est le 1<sup>er</sup> CTSD depuis les élections générales du 4 décembre. Nous voulons ici remercier les collègues qui, dans un contexte délétère relayé par la hiérarchie et ses syndicats « d'accompagnement », ont conforté leur confiance dans la CGT en la plaçant en tête nationalement au CTM loin devant la 2<sup>ème</sup> organisation syndicale. Il en est de même pour les élections CTSD des Direccte avec une avance encore plus nette pour la CGT.

Ce vote, qui s'accompagne d'une participation massive des agents, doit être pris pour ce qu'il est : une confirmation dans les urnes des luttes menées ces dernières contre les politiques antisociales mises en œuvre par les gouvernements successifs.

Nous continuerons au côté des agents à défendre les dossiers individuels et collectifs.

Dans un climat de forte inquiétude des collègues, nous continuerons à nous battre face à la mise en œuvre de la réforme de l'Inspection du travail et celle des services de l'emploi ainsi que face à la prochaine réforme territoriale.

**Pour le maintien de nos missions, le dégel et le rattrapage de nos traitements, pour un plan massif de recrutement et de transformation d'emploi** : Nous ne lâcherons rien !

Toutes vos menaces comme la dernière note du DGT du 11 décembre, toutes vos séances de management du changement, toutes vos parodies de dialogue social n'y changeront rien !

Nous résisterons et nous appelons dès à présent l'ensemble des collègues à se rassembler **devant la Préfecture de Région le 26 janvier à 16h30** contre la Loi Macron dont la discussion débutera à l'assemblée nationale le même jour.

